

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#14
MAI
2017

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.16

REGARDS CROISÉS

Découverte et nature :
l'art de la composition
florale

p.6

DOSSIER

Gestion du handicap à la Métropole :
une responsabilité partagée

p.14

HORS LES MURS

La Métropole candidate à un réseau d'échange
européen de lutte contre la pauvreté urbaine

CÔTÉ
INSTITUTION

- 03** **LA DATA DU MOIS**
La Métropole encourage les déplacements propres
- 04** **ACTUS**
Actualités de mai 2017
Agenda de mai/juin 2017
- 06** **DOSSIER**
Gestion du handicap à la Métropole : une responsabilité partagée
- 11** **D'HIER À AUJOURD'HUI**
Des tablettes en terre cuite aux tablettes numériques : géomètre, un métier en évolution

CÔTÉ
RÉALISATIONS

- 12** **EN ACTION**
Printemps de la Métropole : bonne santé rime avec respect de l'environnement
- 14** **HORS LES MURS**
La Métropole candidate à un réseau d'échange européen de lutte contre la pauvreté urbaine
- 15** **POINT D'INTERROGATION**
Pourquoi il est bon de boire l'eau de la Métropole ?

CÔTÉ
AGENTS

- 16** **REGARDS CROISÉS**
Découverte et nature : l'art de la composition florale
- 18** **C'EST PRATIQUE**
Un bon entretien de recrutement se travaille en amont
- 19** **EN PERSONNE**
« Chemin faisant »
- 20** **INFOS DU PERSONNEL**
- 21** **LES ASSOS**
- 22** **EXPRESSIONS SYNDICALES**

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Camille Pantano

Délégation Développement**solidaire et habitat**

Madeleine Aufrand

Thomas Lalire

Direction de l'Eau

Laure-Anne De Biasi

Elsana Burazerovic

Direction Planification et politiques d'agglomération

Vérène Saint-André

Direction de la Propreté

Béatrice Vandroux

Direction de la Culture

Sylvie Senis

Direction Patrimoine et moyens généraux

Vincent Deshayes

Direction Attractivité et relations internationales et Direction Innovation et Action économique

Ouarda Hadid

Direction de la Voirie

Karine Lalo

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Christine Chabrier

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 63 41 04

vriffault@grandlyon.comcbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast

Eric Soudan

Thierry Fournier

Conception graphique

In Média Res

Réalisation/Illustration

Olivier Coët

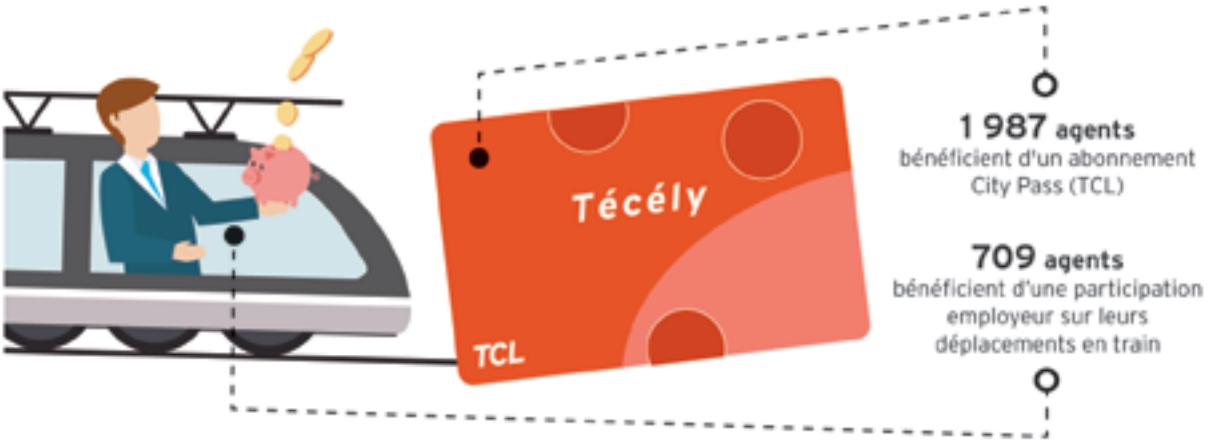
Impression

OTT imprimeurs



La Métropole

ENCOURAGE LES DÉPLACEMENTS PROPRES



VÉHICULES



13 POOLS VÉHICULES DE SERVICE
répartis sur des sites métropolitains

968 726 km
parcourus dans l'année

soit **24 ×** le tour de la Terre



1 190 
utilisateurs sur l'année

45 ×  **195**
véhicules électriques sur

soit **23%** du parc de véhicules

...kilopassag.fr

3 × 
véhicules au gaz naturel de ville



VÉLOS



6 POOLS VÉLOS DE SERVICE
répartis sur des sites métropolitains

296 
utilisateurs sur l'année

28 ×  **45**
vélos électriques sur

soit **62%** du parc de vélos

82% des emprunts concernent des vélos électriques

ENSEMBLE
pour une mobilité
responsable
et durable

Le 8 juin 2017, la Métropole de Lyon participera au Challenge Mobilité. Ce jour-là, mobilisez-vous pour vous déplacer autrement que seul en voiture, jusqu'à votre lieu de travail. Utilisez les modes alternatifs : marche vélo, transports en commun, covoiturage, roller, trottinette... Dès le 8 au matin et jusqu'au 14 juin 12h, vous aurez la possibilité de saisir individuellement votre trajet sur le site internet du Challenge <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu/>, via un code à obtenir quelques jours avant l'évènement en se connectant à cette même adresse. Aussi, n'oubliez pas de noter dans vos agendas, qu'entre 8h et 10h30, un temps convivial est organisé dans le hall de l'Hôtel de Métropole avec un café/ viennoiseries offert, une occasion de rencontrer des partenaires tels que Keolis, SNCF TER, Only Moov', Vélo'v, Bluely, Pignon Sur Rue, La Roue Verte.



LE FESTIVAL LYON CITY DEMAIN PENSE L'IMPACT DU DESIGN URBAIN SUR LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Du 15 au 18 juin, Lyon City Demain installera son village éphémère au parc des Berges sur le site de Gerland, en face de la Halle Borie. Le thème de cette année est « Mieux-être et mieux vivre en ville ». De nombreuses animations, ateliers collaboratifs, conférences et expositions sont prévus à l'attention d'un large public. Pour les agents de la Métropole, deux visites présentées par des médiateurs ou designers du festival sont proposées les jeudi 15 juin et vendredi 16 juin, entre 12h 30 et 13h 30. Les inscriptions se feront via la « Une » sur l'intranet Comète début juin. Soyez rapides, il n'y a que 30 places par visite.

→ Programme : www.lyon-design.org/presse/edition-2017



Portail SISRA, outil innovant de partage d'informations entre professionnels de santé

Après un an de travail entre la direction Solidarité et développement social, la direction de l'Innovation numérique et systèmes d'information et le GCS SISRA (Groupement de Coopération Santé - Système d'Information Santé Rhône Alpes), le portail Sisra se met en place jusqu'à

fin mai. Cet outil améliore la prise en charge des patients, en facilitant le partage « d'informations santé » entre professionnels de santé, qu'ils exercent à l'hôpital, en collectivité comme en libéral. 145 professionnels de santé de la Métropole (médecins, infirmières, ergothérapeutes, sages-femmes...) sont progressivement habilités à l'utiliser, via une messagerie sécurisée, pour échanger comptes rendus d'hospitalisation, certificats médicaux, etc. Répondant aux exigences de confidentialité et limitant la circulation de documents papier, cet outil correspond aux objectifs de feuille de route de l'administration sur les sujets de son efficacité et de sa modernisation. Après Via trajectoire, la Métropole confirme son engagement dans les territoires de santé numérique.

UN OUTIL
DE PRÉSENTATION

La Métropole de Lyon

Présentation générale
2017



Votre équipe reçoit une collectivité extérieure, vous accueillez un stagiaire comme un nouveau collègue ou vous avez besoin d'éléments synthétiques et globaux sur la Métropole, ayez le réflexe Powerpoint de présentation générale de la Métropole. En cinquante slides pédagogiques, agrémentés de photos et pictos, ce diaporama explique

l'institution sous quatre angles : un territoire attractif et connecté, une collectivité territoriale ambitieuse et unique en France, un territoire à vivre, de services et de projets et une organisation et une gouvernance au service des projets. Ce document qui sera mis à jour chaque année, a été conçu par le service de Communication interne et la direction de l'Information et de la Communication externe. **Il est accessible à tous sur Comète, rubrique en commun > feuille de route.**

Direction de l'eau

Don d'un tracteur de semi-remorque au Lycée des métiers de l'automobile et du transport routier de Bron



Mis en service en 1997, le tracteur de semi-remorque du service exploitation réseau a roulé jusqu'en 2016. Il servait à tracter une cureuse mécanisée lors des opérations d'entretien du réseau d'assainissement. Après vingt années de bons et loyaux services, la Métropole de Lyon a fait don de ce véhicule au Lycée des métiers de

l'automobile et du transport routier de Bron afin qu'il serve de support pédagogique. Mercredi 12 avril, dans l'atelier du lycée, vingt élèves de la classe de terminal « Maintenance des véhicules de transport routier » se sont préparés à accueillir le véhicule. Ces lycéens, formés aux métiers de l'automobile et du transport, apprennent les techniques de l'automobile d'aujourd'hui et de demain, et la maintenance des véhicules industriels et de transport routier. Grâce au tracteur, ces lycéens pourront s'initier aux bases de la mécanique automobile et découvrir l'architecture d'un véhicule lourd d'une « ancienne génération ».



L'AGENDA

→ 9 ET 10 MAI

Les Directions centrales de la Délégation Développement solidaire, habitat et éducation se regroupent à Gerland ! la Direction Habitat et logement a quitté l'hôtel de Métropole pour rejoindre la Halle Borie Centre. Les directions Ressources et Éducation rejoindront aussi le quartier Gerland durant l'été au sein du bâtiment Quatuor.

→ 22 MAI

Conseil de Métropole

→ 25, 26 ET 27 MAI

Lyon Sport Métropole participe au tournoi sportif des métropoles et communautés urbaines à Strasbourg.

→ 7, 8, 9 JUIN

Handica. Le pôle PA-PH présent à Eurexpo pour renseigner sur les droits des personnes en situation de handicap

→ 13 & 14 JUIN

Salon des entrepreneurs.

Accueillant chaque année près de 15 000 visiteurs en deux jours, le salon des entrepreneurs s'adresse à tous les porteurs de projets, quels que soient leur activité et l'état d'avancement de leur entreprise.

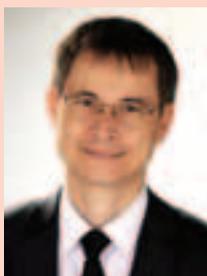


ENTRÉE GRATUITE - Inscription sur le site : www.salondesentrepreneurs.com/lyon avec le code partenaire : 3gy



De gauche à droite : Hamid Bouderballah, Dominique Grebert, Malika Sahari, Christine Chabrier

ÉDITO



Michel Soulas
Délégué général aux ressources

L'intégration du handicap dans le monde du travail est un enjeu majeur de société, qui nous concerne tous et nous oblige collectivement.

En la matière, la Métropole doit être d'autant plus exemplaire qu'elle assume, sur son territoire, la mise en œuvre des politiques publiques qui contribuent à la compensation du handicap. C'est donc très naturellement qu'au titre de la responsabilité sociale de l'employeur, la feuille de route de l'administration en fait une priorité.

Pour définir et structurer la politique handicap de l'employeur, la fonction ressources humaines s'est particulièrement investie depuis un an. Ce travail a abouti, fin mars, au conventionnement avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), qui accompagnera la Métropole dans la poursuite de ses objectifs. Cette signature ne constitue pas un chèque en blanc. Elle nous engage, pour faire rapidement de l'institution une collectivité « handi-accueillante ».

Dans cette perspective, chaque délégation doit poursuivre l'objectif d'atteindre, d'ici la fin du mandat, le taux légal d'emploi de 6% d'agents en situation de handicap au sein de ses effectifs. Les organisations représentatives du personnel, qui ont aussi contribué à la démarche – le projet ayant reçu un avis favorable unanime des membres du CHSCT et du CT – seront associées au suivi de cette convention.

Les acteurs de la fonction ressources humaines, qu'ils traitent du recrutement, du maintien à l'emploi, de la formation, de la santé et de l'accompagnement social comme des conditions de travail, sont déjà conscients qu'ils doivent tout mettre en œuvre pour favoriser le recrutement et l'insertion des personnes en situation de handicap, mais aussi pour maintenir en activité les agents devenus inaptes à leur emploi. Et comme sur beaucoup d'autres sujets, l'investissement des managers restera un facteur clé de succès.

Chacun des agents métropolitains doit être responsabilisé sur ce sujet. Chacun doit pouvoir, en tant que de besoin, être accompagné par la mission Handicap.

C'est donc un nouveau regard que nous devons collectivement porter sur le handicap, pour exprimer pleinement les valeurs d'exemplarité et de solidarité de la collectivité. C'est, en effet, dans nos actes au quotidien que nous démontrerons notre capacité à lire la différence comme un atout au service de l'action publique.

GESTION DU HANDICAP À LA MÉTROPOLE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La question du handicap au travail demeure un sujet mal connu. Pour faire en sorte que toute personne en situation de handicap accède à l'emploi, la Métropole s'engage dans une politique autour d'axes ambitieux. Tour d'horizon des actions qui, d'ici la fin du mandat, doivent permettre à la Métropole de devenir exemplaire.



DÉFINITION DU HANDICAP (art. L5213-1 du Code du travail) « Est considéré comme travailleur handicapé toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique. »

UN REGARD OBJECTIF SUR LE HANDICAP

Le diagnostic sur le handicap à la Métropole, réalisé de juin à septembre 2016 par la mission Handicap, montre une réalité hétérogène et en-deçà des exigences légales. En effet, le taux d'emploi direct d'agents en situation de handicap s'élève au 1er janvier 2015 à seulement 3,98% ; un chiffre insatisfaisant au regard de la loi exigeant un taux d'au moins 6%.

LES RAISONS D'UN BILAN INSUFFISANT

Un tel constat s'explique par plusieurs raisons. Au-delà d'une méconnaissance de la réalité concrète du handicap au travail, l'entité s'occupant du handicap jusqu'alors au sein de la collectivité était encore récemment peu impliquée dans les démarches transverses. Par ailleurs, la Métropole ne s'était pas fixée d'objectifs de recrutement d'agents en situation de handicap ; aussi, les recruteurs ne

portaient pas d'attention particulière sur les candidatures de ce public. Il est à noter en outre que, faute de sensibilisation globale sur le handicap, les managers comme les acteurs RH, ne disposaient pas de la même expérience en matière d'intégration de personnes en situation de handicap, d'où une relative frilosité pour certains. Quant aux délais de mise en œuvre des aménagements, ils s'avéraient longs. Cela entraînait, parfois, une certaine fatigabilité des agents, voire de l'absentéisme. Enfin, la multiplicité des interlocuteurs en charge des achats ne facilitait pas la cohérence d'action en matière de recours au secteur protégé et adapté.

CHIFFRES CLEFS (SOURCE BILAN SOCIAL 2015 EN COURS DE RÉACTUALISATION)

- 304 agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)
- 222 agents recrutés comme travailleurs handicapés
- 60 fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité
- 22 agents reclassés ou assimilés
- 40% des agents en situation de handicap ont moins de 40 ans
- 2,5 millions d'euros est le coût porté par la collectivité relativement à l'attente de reclassement d'agents



Pierre Houssais, directeur Prospective et dialogue public

INTERVIEW DE PIERRE HOUSSAIS

Parlez-nous de votre expérience de cadre encadrant des agents en situation de handicap ?

« J'ai rencontré plusieurs cas de figure du handicap sensoriel au handicap moteur lourd. Je retiens des situations assez spécifiques à gérer, la plupart sur le plan matériel. Il faut avant tout rester concret et parler de façon objective, sans trop d'affect, des contraintes liées au handicap. Le but reste avant tout de permettre à l'agent de remplir ses missions comme les autres ».

Quel état d'esprit convient-il d'adopter pour une bonne intégration ?

« Il faut être encore plus vigilant dans l'installation des relations pour rester dans un cadre acceptable et respectueux. Cela vaut pour l'encadrant, l'agent en situation de handicap et les collègues. Personne n'est indifférent au handicap lorsqu'il est visible et la vulnérabilité exacerbe parfois certaines réactions. Il faut accepter que certaines personnes soient mal à l'aise, ou freiner les excès de zèle. Mais en général, j'ai plutôt constaté de l'entraide et de la compréhension ».

UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX

Pour répondre aux aspirations d'une collectivité « handi-accueillante », la nouvelle politique du handicap a été structurée autour de quatre objectifs principaux :

- Mieux accueillir le handicap dans la collectivité,
- Développer les actions pour faciliter l'intégration des agents en situation de handicap dans les collectifs de travail,
- Atteindre à minima en 2020 le taux de 6% d'emploi de travailleurs handicapés,
- Développer le concept d'employeur exemplaire et solidaire.

À cet effet, un conventionnement avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique a été contracté le 30 mars dernier. Expression d'une stratégie globale, la convention sert de levier pour faire évoluer rapidement et durablement la prise en compte du handicap à la Métropole. La mission Handicap, constituée de cinq personnes, va désormais se mettre au service du projet : faciliter l'inclusion et l'amélioration des conditions de travail des agents en situation de handicap dans la collectivité. Fonctionnant de manière transversale,

elle veillera à coordonner les actions avec les autres services de la fonction ressources humaines (recrutement et services Ressources humaines de proximité), les autres services métropolitains comme les partenaires externes. Elle s'attachera, par ailleurs, à renforcer la

connaissance des situations de handicap afin de devenir une sorte de centre de ressources interne. Enfin, elle animera un réseau de correspondants et de ressources externes, qui sera précieux pour échanger les bonnes pratiques.

INTERVIEW DE JOËL GROSTIN



Joël Grostin, délégué responsable FIPHFP

Quelles sont les missions du FIPHFP ?

« Elles sont doubles : Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique (Etat, Hospitalière, Territoriale) et aider au maintien dans l'emploi des agents qui s'en éloignent pour raison de santé ».



Quelles actions soutenez-vous ?

« La communication et la sensibilisation collective sur le handicap, la valorisation de l'apprentissage, l'accessibilité batimentaire et numérique ainsi que l'aménagement des postes de travail ».

Qu'est-ce qui vous donne confiance dans la démarche métropolitaine ?

« Outre une mission Handicap bien structurée, la volonté politique forte portée par les élus de la Métropole, la direction des Ressources Humaines l'ayant déclinée de façon stratégique et opérationnelle dans le cadre de la convention récemment validée avec le FIPHFP ».

FAIRE TOMBER LES FREINS À L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Emmanuelle Sommet, responsable du service Emploi et **Caroline Genin-Boursin**, responsable unité Mobilité projets professionnels recrutement, au sein de la DRH

La collectivité s'investit pour recruter des personnes en situation de handicap et créer les conditions favorables à leur intégration. D'ici la fin du mandat, la Métropole entend donc procéder à environ 70 recrutements (postes pérennes, contrats d'apprentissage ou contrats aidés), soit 30% des objectifs de la convention. Pour ce faire, le site de recrutement de la Métropole va évoluer afin d'informer les candidats de l'engagement du Grand Lyon en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap. « La collectivité fait le choix de ne pas réserver des postes pour des personnes en situation de handicap. Par contre, elle s'engage à ce que, lors d'une procédure de recrutement, toute personne en situation de handicap et détenant les compétences requises soit reçue en entretien avec équité et bienveillance », indique Emmanuelle Sommet, responsable du service Emploi à la DRH. De plus, chaque Directeur général délégué sera informé de toute candidature et recrutement d'une personne en situation de handicap afin de responsabiliser la ligne managériale très en amont. La Métropole développe également des partenariats externes. « Nous travaillons déjà depuis plusieurs années avec Cap emploi, organisme porté par l'association

Handi Lyon Rhône. Cette structure a un triple rôle : elle accompagne les personnes en situation de handicap dans leur recherche d'emploi, se

charge de la mise en relation avec l'employeur et intervient également pour faciliter l'intégration de ces personnes, poursuit Emmanuelle Sommet. Nous sommes donc épaulés pour la prise en charge de recrutements, l'intégration des personnes, l'accompagnement des collectifs de travail, l'analyse des postes, les aménagements de poste ou encore la sensibilisation... ».

DÉVELOPPER LES AIDES TECHNIQUES ET HUMAINES

Au regard du vieillissement de la population, de l'allongement de la durée de vie au travail, de l'augmentation des maladies professionnelles, la Métropole s'est engagée, au côté du SAMETH (Solutions Actives pour le Maintien dans l'Emploi pour les Travailleurs Handicapés) à faire du maintien à l'emploi une priorité.

INTERVIEW DE CAROLINE GENIN-BOURSIN

Responsable Unité Mobilité Projets
Professionnels Recrutement

Qu'est-ce que le maintien à l'emploi ?

« Cela concerne les personnes qui ne peuvent plus exercer certaines tâches liées à leur emploi ou qui ont été déclarées inaptes à leur poste ».

Comment un agent avec des restrictions médicales est-il maintenu sur son poste de travail ?

« En réalisant des aménagements matériel et organisationnel de son poste, en amont avec le SRH de l'agent, les médecins, les préventeurs et les managers ».

Que se passe-t-il quand un agent est déclaré inapte à ses fonctions ?

« Il bénéficie d'un accompagne-

ment pour une reconversion professionnelle compatible avec son état de santé ».

Comment procédez-vous ?

« L'objectif étant le retour sur un poste vacant, l'agent est accompagné dans sa reconversion pour identifier ses compétences transférables à d'autres fonctions et élaborer un projet professionnel cohérent répondant aussi à ses aspirations. Cela passe parfois par un travail de deuil de ses anciennes fonctions. Aussi, un bilan professionnel ou une formation peuvent être nécessaires ».

Quelles actions complémentaires, avez-vous engagé ?

« Un groupe construit et développe les outils nécessaires au maintien à l'emploi avec notamment un travail sur les parcours professionnels à partir des métiers dits à risques au sein de la collectivité ».

FAIRE ÉVOLUER LA REPRÉSENTATION DU HANDICAP PAR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION

Afin de faire évoluer la représentation personnelle et collective du handicap, il est prévu une communication institutionnelle, des actions de sensibilisation (organisation d'évènements) et des formations en direction des managers opérationnels, des acteurs RH en charge du recrutement, du maintien dans l'emploi, des acteurs de la santé au travail comme du social et de la prévention des risques professionnels ainsi que les référents handicap dans les services.

LE DÉVELOPPEMENT DES ACHATS AUPRÈS DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR ADAPTÉ ET PROTÉGÉ



L'article 36 de l'ordonnance du 23 Juillet 2015 permet aux acheteurs publics de réserver certains marchés publics à des entreprises adaptées et à des établissements et services d'aide par le travail. En 2016, la Métropole a signé une convention de partenariat avec le groupement des établissements et des entreprises du secteur adapté et protégé (GESAT) pour une durée d'un an reconductible deux fois. Cette convention permet de bénéficier d'un accompagnement en matière de référencement fournisseurs et suivi opé-

rationnel et aussi de formations en direction des acheteurs. Les stages consistent en une présentation du secteur adapté et protégé, des bases de données recensant les structures existantes ainsi que les modalités d'utilisation de la plateforme du réseau GESAT accessible depuis COMETE sur la page commande publique, rubrique achat public durable ⁽¹⁾. Cette collaboration avec le GESAT a déjà porté ses fruits. La direction du Patrimoine et de moyens généraux a contracté avec une entreprise issue de ce secteur pour une prestation de nettoyage des bâtiments en 2016. Les démarches engagées avec notre partenaire visent désormais à recenser très en amont des consultations, les achats pouvant être confiés aux structures de ce secteur. Ainsi, ces dernières peuvent se structurer pour répondre aux consultations de la Métropole. Au-delà de la collaboration avec le GESAT, l'effort doit être poursuivi pour atteindre 200 000 € d'achat sur 2017.

⁽¹⁾ Les codes d'accès sont disponibles auprès de chaque responsable marchés des directions ou auprès du service de la commande publique

→ Pour tout renseignement complémentaire :



Christine CHABRIER

Responsable mission Handicap
Délégation Ressources DRH
Conditions et qualité de vie au travail
04 78 63 41 53 - 06 67 95 13 74
cchabrier@grandlyon.com

DES TABLETTES EN TERRE CUITE AUX TABLETTES NUMÉRIQUES

GEOMÈTRE, UN MÉTIER EN ÉVOLUTION

LE MOT **GEOMÈTRE** VIENT DU GREC **GÊ** QUI DÉSIGNE LA DÉSSE DE LA TERRE ET DE **METRON** SIGNIFIANT MESURE



José Peyronon, Elodie Favreau, Jérôme Tourne, Grégory Meilland, Samuel Moine

Géomètre est considéré comme l'un des plus vieux métiers du monde. Il y a 4000 ans, les chaldéens, qui peuplaient un empire situé entre le Tigre et l'Euphrate, au sud de l'actuelle Bagdad, représentaient sur des tablettes les parcelles mesurées. On peut faire remonter les débuts contemporains de cette profession à l'année 1825 lorsque Guillaume d'Orange, par un arrêté royal, rédigea les dispositions relatives à l'exercice du métier d'arpenteur.

Au sein de l'unité Topo Délimitation du Domaine Public (DINSI) travaillent douze géomètres - topographes placés sous la responsabilité de Samuel Moine. Ce dernier est, de plus, « expert ». Ce qualificatif accolé au mot géomètre signifie que, par délégation de service public, il est habilité à définir les limites de propriété. « La mission de cette unité, explique Samuel, est de faciliter l'activité des services de la Métropole (Foncier, Aménagement, Voirie, Patrimoine, Eau) en mettant à leur disposition des informations topographiques et foncières adaptées ». Tous travaillent pour réaliser des plans topographiques et fonciers en amont des projets. Cette unité est divisée en trois cellules outre celle de l'administration des données il y a une cellule topographie et une cellule délimitation du domaine public.

UN MATÉRIEL DE PLUS EN PLUS SOPHISTIQUÉ

S'il a rejoint les services de la Métropole en 2015, Samuel Moine est géomètre-expert depuis 10 ans déjà. Il a ainsi noté

les avancées technologiques extraordinaires du matériel utilisé. « L'informatisation s'est accélérée dans les années 90 avec le dessin assisté par ordinateur. Dans les années 2000, l'usage du Global Positioning System, le fameux GPS, s'est développé. Aujourd'hui, le tachéomètre, « cette espèce d'engin », monté sur trépied, que l'on aperçoit sur les chantiers et qui intrigue les passants, s'est robotisé. Pour mémoire, le tachéomètre est un théodolite (Instrument avec une optique de mesure des angles dans les deux plans horizontaux et verticaux) avec un distancemètre intégré (Instrument de mesure des distances)». Avec les tachéomètres robotisés, un géomètre peut désormais travailler seul car il est capable de suivre les déplacements de l'opérateur. Le plan est dessiné en temps réel sur une tablette numérique.





PRINTEMPS DE LA MÉTROPOLE : BONNE SANTÉ RIME AVEC RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

P 12

Depuis mi-avril et jusqu'au 15 juin prochain, se tient la troisième édition des Printemps de la Métropole. Visant à changer les comportements des agents à travers une série d'animations conviviales, concrètes et accessibles au plus grand nombre, cet événement éco-responsable a, cette année, pour ambition de sensibiliser les agents à l'impact de l'environnement sur notre santé.

C'est désormais de tradition que chaque Printemps de la Métropole débute par un troc de graines et de plantules lyonnaises, légumes originaux et fleurs en tous genres. Celui du 11 avril dernier a connu un vif succès. Une trentaine d'agents donneurs y ont contribué en offrant graines et plants qui ont rapidement trouvé preneurs auprès d'environ 150 agents. Cette animation rendue possible grâce au service Parcs et jardins qui, pour l'occasion, a apporté plus de 500 sachets de graines de variétés anciennes et locales n'est qu'un avant-goût d'une démarche globale d'acculturation au développement durable. Pilotée par le service Écologie et développement durable, en collaboration avec une vingtaine de partenaires tant internes (service Documentation ...) qu'externes (Centre Léon Bérard...), l'édition 2017 s'inscrit pleinement dans

l'axe 5 de la Feuille de route de l'administration : « être une Métropole exemplaire. »

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, UNE AFFAIRE DE SANTÉ PUBLIQUE ET INDIVIDUELLE

Après « nature et jardin », puis « jardin, alimentation et gaspillage alimentaire », le programme de cette année a pour fil rouge « votre santé, c'est aussi votre environnement ». Il s'agit, par exemple, de s'interroger sur les effets de ce que nous mangeons, de nos cosmétiques ou de l'air que nous respirons en démontrant les impacts de nos choix comme de nos politiques. L'angle choisi a l'intérêt de faire écho à la politique de santé environnementale élaborée conjointement par les directions Stratégies territoriales et politiques urbaines et Santé et développement social issue de deux délégations différentes.

UN PROGRAMME RICHE SE DÉROULANT SUR TOUT LE TERRITOIRE

Plus d'une vingtaine d'animations sont proposées aux agents : ateliers (plantes médicinales sauvages, réalisation d'un baume de plantain...), visites de site (Rucher école : découverte des abeilles et de l'apiculture...), conférences (ex : « Eau et santé : que boire, qui croire ? »), et même des jeux (« Travaillez mieux, consommez moins avec le jeu de l'éco-bureau »). Cette année encore, l'édition prévoit des événements sur l'ensemble du territoire pour permettre au plus grand nombre de participer. Pensez à vous inscrire à l'avance !

 **Pour aller plus loin : Le programme complet des Printemps de la Métropole est disponible sur Comète, rubrique Développement durable.**

PROMOUVOIR DES GESTES ÉCO-CITOYENS POUR UN QUOTIDIEN DURABLE ET SAIN



Isabelle Campion, Chef de projet éco-responsabilité

Quel est l'esprit des Printemps de la Métropole ?

« Les animations visent à valoriser les compétences, les missions et les métiers exercés à la Métropole. Favoriser l'interconnaissance au sein de notre collectivité s'avère aussi essentiel que la convivialité et le plaisir d'œuvrer ensemble à une cause commune. Nous avons à cœur que les agents aient le sentiment d'avoir vécu quelque chose d'utile à titre professionnel et/ ou personnel. »

Comment participe-t-on aux animations ?

« Ateliers pratiques et visites se font sur inscription. Films et conférences, en revanche, sont ouverts sans restriction de nombre. Il est à noter qu'exceptionnellement la Direction générale autorise les agents éloignés des lieux d'animations à se rendre à ces dernières entre 11h00 et 14h30, après accord préalable du manager et que la participation est limitée à trois animations par agent ».

« FACILITER ET SOUTENIR LES INITIATIVES DES TERRITOIRES »



Dr. ANNE FOURNIER PORTAL
Chef de service Santé MDM
Lyon 3^{ème} et 6^{ème}

« Médecin territorial, je suis naturellement sensibilisée à l'impact de l'environnement sur la santé. Nous constatons au quotidien les méfaits des perturbateurs endocriniens comme de la pollution sur le développement de maladies chroniques, la fertilité et, à plus long terme, sur la descendance. C'est pourquoi, suite à l'expérience réussie de l'année dernière, où notre MDM avait accueilli l'atelier « Récup' et gamelles » traitant des gestes anti-gaspi, mes collègues et moi-même nous sommes, cette année encore, portés volontaires pour l'organisation d'événements dans nos locaux. Deux ateliers ont été retenus car c'est l'occasion, dans une ambiance conviviale, de partager informations et expériences. Le premier atelier se tiendra le 23 mai et s'intéressera aux produits ménagers. Les participants apprendront à déchiffrer des étiquettes ou autres pictogrammes. Ils confectionneront également des produits ménagers sains et facilement reproductibles. Le 6 juin, nous recevrons l'association WECF *qui nous parlera des « polluants et jeunes enfants », l'objectif étant d'accompagner les participants dans une attitude positive, en se sentant capable d'agir sur ces déterminants de santé mais pas coupables. Tous les agents de la MDM (services Santé, Social, Enfance, Technique et Administratif) peuvent s'inscrire sur l'espace « Partage » de l'arborescence ».

(*) : WECF (Women in Europe for a Common Future) est un réseau d'organisations féministes et environnementales qui agit pour construire avec les femmes une Europe juste, saine et durable.

LA MÉTROPOLE CANDIDATE À UN RÉSEAU D'ÉCHANGE EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ URBAINE.

La direction de l'Habitat et du logement, en collaboration avec la direction Attractivité et relations internationales, a postulé au projet «URB-INCLUSION». Ce programme associant plusieurs villes européennes promeut la co-création et le développement de politiques innovantes en matière d'inclusion sociale.



Des participants à Barcelone

« Frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui », il n'y a rien de mieux pour s'enrichir l'esprit. Certains réseaux d'échanges s'inspirent de ce principe pour améliorer l'action publique. C'est donc pour élargir sa perception de l'inclusion sociale que notre collectivité souhaite intégrer le programme « urb-inclusion », un projet européen rassemblant neuf villes européennes*. En effet, bien que la Métropole soit économiquement et socialement prospère, les indicateurs relatifs aux revenus montrent qu'une partie de la population Métropolitaine est en situation très précaire, en particulier dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Martine Chanal (direction de l'Habitat et du logement) et Clémence Thibaut (direction de l'Attractivité et des relations Internationales) se sont donc rendues à Barcelone en février dernier pour finaliser la candidature métropolitaine à ce

programme. Durant deux jours, avec leurs homologues des villes partenaires, elles ont travaillé à l'échange de bonnes pratiques. « Les présentations ont révélé la pluralité des approches en matière d'insertion et l'intérêt bien compris de décloisonner les politiques urbaines et sociales », indique Martine Chanal. Cette mission en Espagne a aussi été l'occasion de visites de terrain mettant en avant la nécessaire implication de la population dans l'élaboration des politiques de lutte contre la précarité. Sur place, le focus a été mis sur le quartier d'El Bésos où les acteurs - publics, privés comme associatifs-, en lien avec la population, œuvrent à la diffusion de la culture et la création d'emplois. L'annonce officielle des villes retenues pour participer à ce programme est prévue pour la fin de l'été. Le Petit métropolitain vous tiendra informé des résultats concrets de ce programme innovant.

(*) : Les villes participantes sont, outre Lyon, les villes de Barcelone (Espagne), Turin et Naples (Italie), Cracovie (Pologne), Copenhague (Danemark), Glasgow (Royaume-Uni), Timisoara (Roumanie) et Trikala (Grèce).

MARTINE CHANAL,
chargée de mission
à la direction Habitat
et logement



«Ce programme nous apportera car, avec nos budgets contraints, innover sur les modalités de financements des projets devient un impératif. Le champ de l'évaluation est à

investir aussi. En ciblant mieux l'impact de nos interventions, nous gagnerons en efficacité. Et bien sûr, « Urb-inclusion » va être l'occasion de mettre en œuvre et d'éprouver sur le terrain, les principes de transversalité entre l'urbain, le social et l'économique, « l'ADN » de la Métropole. Nous allons devoir travailler concrètement le déploiement de nouvelles approches avec les territoires et les habitants. Les professionnels des communes, ceux des Maisons de la Métropole, comme bien d'autres directions (Politique de la ville, Santé et développement social...) seront mobilisés. Ensemble, nous formons déjà une mini équipe projet prête à se mettre au service des futurs bénéficiaires des politiques à mener car riche de l'interconnaissance acquise au sein de la Métropole ».

➔ Plus d'information : <http://urbact.eu/urbinclusion>

QU'EST-CE QUE L'INCLUSION SOCIALE ?

L'inclusion sociale suppose l'accès du citoyen aux infrastructures et aux services sociaux, culturels et économiques, de même qu'au pouvoir d'agir et faire. Les populations sont dites « incluses » si elles sont en mesure de participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de société.

POURQUOI ?

POURQUOI IL EST BON DE BOIRE L'EAU DE LA MÉTROPOLE ?



L'eau de la Métropole de Lyon est une eau naturelle, de qualité, et sa consommation quotidienne est recommandée par les autorités sanitaires. C'est « l'aliment » le plus contrôlé et surveillé par les pouvoirs publics.

CONFÉRENCE EAU ET SANTÉ :

Que boire, qui croire ?

Avec la Direction de l'eau et le GRAIE.

Le **jeudi 1^{er} juin de 12h30 à 13h30**

Hôtel de la Métropole

Salon Louis Pradel niveau 01



UNE EAU NATURELLE

L'eau de la Métropole de Lyon provient des nappes souterraines du champ captant de Crépieux-Charmy situé au nord de Lyon. Ce champ, grand comme trois fois le parc de la Tête d'Or, fournit 95 % de l'eau consommée dans la Métropole de Lyon. Les 5 % restants sont captés dans les nappes de l'Est Lyonnais, du Rhône et de la Saône. L'eau puisée dans les nappes souterraines est naturellement potable. Elle est filtrée par les sols lors du captage et ne subit aucun traitement. Pour maintenir cette qualité durant son parcours jusqu'au robinet, seule une goutte de chlore (sans nocivité pour la santé) est injectée tous les 1 000 litres, soit l'équivalent d'une goutte pour cinq baignoires, afin de la protéger contre les bactéries qu'elle pourrait rencontrer lors de son cheminement dans les canalisations.

UNE EAU DE QUALITÉ

L'eau de la Métropole de Lyon est d'excellente qualité et peut être comparée aux eaux minérales des Alpes mises en bouteille. Elle contient naturellement des oligo-éléments et des sels minéraux, notamment du calcium et du magnésium. Le calcium, indispensable au système osseux, est important pour le fonctionnement des muscles, la régulation de la pression artérielle et la protection du système digestif. Le magnésium est important pour l'équilibre nerveux, le rythme cardiaque et la défense de l'organisme, il aide le calcium à se

fixer dans les os et agit sur la croissance. L'eau de la Métropole de Lyon est une boisson à boire sans modération par tout le monde, y compris par les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants, pour répondre aux besoins de leur organisme. Avec une très faible teneur en nitrates, elle est recommandée par les pédiatres pour la préparation des biberons des bébés.

UNE EAU SÛRE

L'eau potable est le produit alimentaire le plus contrôlé par les autorités sanitaires. Les analyses permettant le suivi de la qualité de l'eau distribuée sont réalisées d'une part au titre du contrôle officiel par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les services municipaux d'hygiène et, d'autre part, au titre du programme d'auto-surveillance déployé dans le cadre de la délégation de service public par Eau du Grand Lyon. Le contrôle sanitaire des installations de production et de distribution de l'eau est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur l'ensemble des réseaux depuis le point de captage jusqu'au robinet. En 2015, 189 905 mesures ont ainsi été réalisées. L'appréciation globale de l'ARS était « L'eau distribuée au cours de l'année 2015 présente une bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité réglementaires pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques recherchés. » Les résultats de ces analyses sont disponibles en mairie et sont transmis une fois par an avec la facture d'eau.

DÉCOUVERTE ET NATURE

L'ART DE LA COMPOSITION FLORALE

La rubrique « regards croisés » permet de faire se rencontrer des gens dont les métiers sont parfois aux antipodes. C'est le cas ce mois avec deux agents qui travaillent pourtant au sein de la même délégation : l'un travaille le métal l'autre la nature.



CLÉMENT BIDON

Après un bac pro, un CAP horticulture et paysagisme, cela fait 10 ans déjà qu'il a intégré ce service. Au départ, comme il l'avoue lui-même, il ne connaissait rien à la fleuristerie et l'art du bouquet lui était complètement étranger. Martine Bracco, sa responsable, et Philippe Capuano l'ont formé sur le tas. Ensuite, des formations professionnelles sont venues compléter son bagage.

CALME ET NATURE

JARDIN SECRET

Quittant le tumulte automobile du périphérique, on découvre l'oasis de sérénité des serres du service Parcs et jardins. C'est dans un écrin de verdure, au cœur du parc de Parilly, que Nicolas Bornachot, chef d'équipe métallier de la direction de l'Eau, vient partager durant quelques heures le quotidien de Clément Bidon. Ce dernier est horticulteur et décorateur floral. Dans le monde des quatre éléments, le feu a rendez-vous avec la terre, à 7 heures tapantes.



ORNEMENTALES OU COMESTIBLES

DES VÉGÉTAUX VARIÉS

Philippe Capuano, le chef d'équipe, nous entraîne dans une visite du site majoritairement occupé par des serres. « Ici nous faisons des semis de plantes potagères pour le compte du Centre de ressources de botanique appliqué (association) qui coordonne cinq conservatoires participatifs et vivant de la biodiversité domestique et dont le siège est installé au Parc de Lacroix-Laval », explique Clément Bidon. « Ces tomates, par exemple, seront « adoptées » par des membres de l'association qui, en fin de saison, nous restitueront les graines pour perpétuer le cycle de la conservation ». Les plus grandes serres abritent les plantes ornementales qui servent aux décorations florales d'événements ou de cérémonies. « Là, ce sont des plantes aromatiques. Elles vont nous servir à faire une déco' fin juin au parc de Lacroix-Laval qui, dans le cadre des nuits de Fourvière, accueillera un cirque ».



COMPOSER UN BOUQUET

LA CUEILLETTE

Clément doit réaliser deux compositions florales, l'une destinée au musée gallo-romain de Fourvière, l'autre au restaurant officiel de l'Hôtel de la Métropole. Direction les plantations extérieures pour cueillir la matière première. Clément, sécateur en main se dirige vers un massif de fleurs hautes, blanches et violettes. « C'est quoi comme plante ? », demande Nicolas. « Une variété d'ail ! ». Boules de neige, feuillage d'asperagus et d'autres plantes... les bras chargés de végétaux, Nicolas suit maintenant Clément en direction de l'atelier dédié à la fleuristerie.

L'ŒIL ET LA MÉTHODE BOUQUET FINAL

L'atelier est une vraie caverne d'Ali Baba. Sur les rayonnages s'alignent des vases et des vanneries de toutes formes et de toutes tailles. Des perles, des tissus, des objets divers et variés sont rangés sur les rayonnages. « Ces matériaux servent à agrémenter les compositions », explique Clément à Nicolas, très intéressé par ce qu'il découvre. Clément place au fond du vase un bloc de mousse verte qu'il a fait tremper dans l'eau. Et méthodiquement, il commence à façonner le bouquet. « Tu as des consignes pour le faire ? » questionne Nicolas. « Non, je fais souvent selon mon imagination mais en suivant des règles comme, par exemple, toujours placer le feuillage en premier et étager la composition pour lui donner du volume ».



LES IMPRESSIONS ?

« J'ai beaucoup apprécié cette rencontre. En fait le milieu horticole ne m'était pas tout à fait étranger de par ma famille même si nos métiers sont très différents. Le monde du métal est bien évidemment plus rude et peut-être moins délicat que celui des fleurs et des plantes en général. Toute l'équipe est très sympathique et l'on sent que règne ici bonne humeur et bonne entente. Le cadre de travail est plutôt idyllique et très éloigné du mien : c'est la nature contre le monde de la forge. J'ai découvert des gens passionnés par ce qu'ils font et qui ont eu à cœur de partager avec moi leur métier ».

PAUSE-CAFÉ

LA BELLE ÉQUIPE

À 8 heures, l'équipe se réunit pour partager un casse-croûte. C'est à la fois un temps de convivialité et l'occasion de faire le point sur les travaux en cours. Mais pas le temps de traîner, Clément et Nicolas retournent à l'atelier. Cette fois-ci, c'est Nicolas qui va s'essayer à la composition florale en réalisant un centre de table. Opération parfaitement réussie grâce aux conseils de maître Clément. Pour découvrir l'œuvre du jeune padawan, il faudra faire un petit tour sur l'intranet Comète dès la sortie de cette édition !

UN BON ENTRETIEN DE RECRUTEMENT SE TRAVAILLE EN AMONT

" Le génie c'est 1% d'inspiration et 99% de transpiration " disait l'inventeur Thomas Edison. Pour réussir un entretien de recrutement, c'est un peu la même proportion. Se préparer avec méthode est la clef du succès pour mettre toutes les chances de son côté. Quelques conseils forcément sans exhaustivité.

ELSANA (•), SARAH (•), GENEVIÈVE (•) ET MICKAËL (•)



**PLUS TARD...
AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION**



**VENDREDI
EN FIN D'APRÈS-MIDI**



LE JOUR J...



*Le sort en est jeté !

*CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale



**HÉLÈNE MÉDARD
ET SON VTT ÉLECTRIQUE
DE FONCTION
FLAMBANT NEUF.**

« CHEMIN FAISANT »

Avec la belle saison revient le temps des balades sur les sentiers ruraux ou plus urbains de la Métropole. A l'occasion de la sortie de la première carte rando nature Vallons et plateaux du lyonnais, Le Petit Métropolitain a rencontré Hélène Médard, chargée d'études randonnées et espaces naturels au service Écologie et développement durable (direction Stratégies territoriales et politiques urbaines).

Quel est votre parcours ?

Les voies universitaires de géographe et urbaniste avec un complément de formation en aménagement du territoire, environnement et transports m'ont menée à la Métropole !

En quoi consiste votre activité ?

Du fait de mon rôle de préservation des sentiers ruraux et de valorisation des espaces naturels, beaucoup de terrain. En effet, carte du géomaticien du service Anthony Salvai en poche, je reconnais les sites, prépare les plans de balisage et suis les chantiers des Brigades vertes de Rhône insertion, chargées notamment de planter les poteaux de bois. Par ailleurs, en lien avec Ludovic Badoil, en charge des projets nature, nous concertons beaucoup avec les communes. Toutefois, mes activités n'échappent pas au volet administratif : rédaction de marchés publics ou délibérations...

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre fonction ?

Faire découvrir un patrimoine naturel, faune et flore, dont nous

devons prendre soin. Et une certaine autonomie dans l'organisation de mon emploi du temps ; ce qui m'a valu l'an dernier de parcourir 200km à pied dans les Monts d'Or, à l'époque, je n'avais pas encore de vélo de fonction !

Si votre métier était un livre, ce serait ?

Fournissant le mode d'emploi : « La randonnée pour les nuls » avec un tableau de Claude Monet en couverture. Un peintre qui a su retranscrire la beauté simple et somptueuse de la nature.

Avez-vous des gestes écologiques ?

Sensible à la philosophie de Candide, je cultive mon jardin et, habitant à la campagne, je nourris ma famille avec les œufs de notre poulailler.

Quel est le meilleur conseil professionnel que l'on vous ait donné ?

Il est urgent d'attendre car relativiser est essentiel. Toute idée doit faire son chemin.

Qu'est-ce qui vous étonne à la Métropole ?

La réunionniste aigüe. Je lutte pour y échapper.

Temps d'accueil des nouveaux arrivants
du 11 avril 2017

Chérianne	Baali	DTP	Stagiaire SCI
Jean-Vincent	Bayarri	DEES	DINSI
Carine	Becquet	DSHE	PE
Soade	Berabez	DSHE	DVE
Christophe	Boulot	DUCV	Eau
Claire	Bourdillon	DUCV	Eau
Salima	Debabza	DUCV	Propreté
Jérôme	Faillet	DUCV	Eau
Amira	Ferhati	DSHE	PE
Arnaud	Gallieque	DEES	DCSVA
Sylvie	Grané	DEES	DR
Ben Belah	Hassen	DUCV	Propreté
Léa	Issa	DR	SRH DGR
Anne-Sophie	Jegou	DTP	Stagiaire SAT
Mahdi	Khelaifia	DR	DPMG
Kévin	Lansard	DUCV	Propreté
Maxime	Lemarie	DUCV	Propreté
Carine	Martinez	DUCV	Propreté
Christophe	Martos	DUCV	Eau
José	Molanes Canovas	DUCV	Propreté
Isabelle	Moreno	DSHE	MDM Vénissieux Nord
Thomas	Plancoulaïne	DSHE	IDEF
Lynda	Taguemount Otmani	DEES	DIE
Anne	Thomé	DTP	SCI
Fanny	Yameogo	DEES	DIE

Temps d'accueil des nouveaux arrivants
du 18 avril 2017

Myriam	Abenaqui	Lyon 5/9
Maimoua	Balde Embalo	St Fons/Vénissieux
Régis	Beauhaire	Lyon 5/9
Landry	Benga	Lyon 1/2/4
Patrick	Boisson	Saint Genis Laval/Givors/Oullins/Irigny
Myriam	Boukioud	Lyon 3/6
Carlos	Cano	Villeurbanne
Adrian	Ciorba	Décines/Meyszieu/St Priest
Katia	Esclapez Duchesne	Caluire/Neuville/Rillieux
Fatima	Hadj Mimoune	Lyon 5/9
Innocente	Jean Joachim Eurasie	St Fons/Vénissieux
Hamide	Kasikci	Lyon 1/2/4
El Hadi	Koucha	Ecully/Tassin/ Ste Foy Lès Lyon
Raoudha	Lala	Lyon 5/9
Linda	Lefevre	Saint Genis Laval/Givors/Oullins/Irigny
Hakim	Mebirouk	Saint Genis Laval/Givors/Oullins/Irigny
Georgette	Nsongo Suangui	Lyon 3/6
Pierre Mickaël	Olmedo	Lyon 3/6
Rose-Marie	Romero	Saint Genis Laval/Givors/Oullins/Irigny
Johan	Sibeud	Lyon 3/6
Alice	Tirounadane	Lyon 3/6

C'est bien plus que du sport !

Bloquez la date !

Le **21 septembre** prochain, se tiendra la 3^{ème} édition de « Sentez-vous sport » organisée par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, le Comité régional olympique et Lyon Sport métropole. S'adressant à tous les agents de la Métropole, l'événement se tiendra au palais des sports de Gerland. Les inscriptions seront ouvertes en juin. Le Petit Métropolitain vous donnera plus d'informations dans les actualités du mois de juin.

Décès



Dominique Gonzales

« Dominique, par sa générosité et sa convivialité, était pour ses collègues un ami d'une grande valeur. Souriant et toujours prêt à rendre service au sein de la direction de la propreté, il savait amener une ambiance chaleureuse et détendue. Il va beaucoup manquer à tous ceux qu'il aimait. On aura toujours une pensée pour toi Dominique. »



Ludovic Bion

Nous sommes profondément attristés par la nouvelle de ce décès soudain. Ludovic Bion était un agent de la direction de la Propreté discret et apprécié de tous ses collègues de travail comme de sa hiérarchie. Nous n'oublierons pas celui qui nous a quittés. Nos pensées les plus amicales vont à sa famille.



Jean-Philippe BRU

Jean Philippe BRU nous a quittés lundi 3 avril, après avoir lutté courageusement pendant de longs mois contre la maladie. Ses collègues de la subdivision VTP/N de la direction de la Voirie, où il exerçait en tant qu'ouvrier de voirie, mais aussi ses anciens collègues de la collecte où il a œuvré en tant que chauffeur BOM, garderont de lui le souvenir d'une personne d'une grande qualité humaine, très humble et toujours partant pour rendre service. Passionné par la pêche, il aimait beaucoup la nature. Originaire de la région d'Albi où il a été inhumé, il adorait le Pays Basque, le Rugby, donc l'équipe du LOU.

LES ASSOS



21

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76

LES ASSOS

SPECTACLES

HALLE TONY GARNIER :

- **Age tendre**
- **Soprano**
- **Disney sur Glace**

SALLE 3000 :

- **La troupe du Jamel Comedy Club**
- **Alice Cooper**



TRANSBORDEUR

- **Trust**



- **Epica + Vuur + Myrath**
SALLE MOLIÈRE
- **Al Andalus Flamenco Nuevo**
(danse flamenco)

ESPACE GERSON

- **Apéro Thérapie**
BOURSE DU TRAVAIL :
- **Gaspard Proust**
THÉÂTRE GUIGNOL :
- **Guignol dentiste**

FESTIVALS

PRINTEMPS DE PÉROUGES :

Patrick Bruel, Manu Chao



WOODSTOWER

Pass 3 jours

SPORTS

Codes promo : LIONS hockey sur glace, LOU rugby et ASVEL basket (voir COS)

CULTURE

Carte culture My Toc (6 spectacles + 6 invitations expos, avant-premières....) au prix de 39 €
Inscriptions au Comité Social

LINÉAIRES 2017

Des linéaires sont encore disponibles pour les mois de juin et de septembre à décembre, à tarif préférentiel. Venez-vous inscrire au COS pour en bénéficier, muni d'un chèque d'acompte de 30 % et de votre avis d'imposition 2016 (revenus 2015). La liste est disponible sur Comète.

ABONNEMENTS ENFANTS

Les abonnements à destination des enfants sont reconduits au titre de l'année 2017 avec Bayard, Milan Presse, Fleurus et France Abonnements. La participation du Comité social sur chaque abonnement (1 par enfant bénéficiaire de 0 à 16 ans) est de 50%. Les bulletins d'inscriptions seront accessibles sur Comète courant juin ou peuvent être demandés par courrier ou à l'accueil du Comité social. La date limite des inscriptions pour l'ensemble des commandes est fixée au vendredi 22 septembre 2017. Le premier numéro paraîtra en décembre.



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - MAI 2017

SKI NAUTIQUE

Depuis 30 ans une équipe de passionnés vous fait découvrir le ski nautique et le wakeboard en plein centre de Lyon ; ils vous accueilleront dès le 5 juin 2017 sur les berges du Rhône au niveau du 22 avenue Leclerc à Lyon 7^{ème}. N'hésitez pas à venir vous jeter à l'eau en solo ou en famille (enfants de 3 à 10 ans, ados et adultes). Tout le matériel est prêté et les initiateurs sont à votre disposition, n'emprenez que votre maillot de bain. Renseignements et tarifs sur www.lyonsportmetropole.org

FOOTBALL

la section Football organise le 11^{ème} Tournoi de Football Inter-Entreprises, le samedi 1er juillet au stade du Clos Layat à Lyon 8^{ème}. Cette rencontre, placée sous le signe de la convivialité a pour objectif d'échanger à travers le Football le temps d'une journée, en dehors du cadre professionnel. Représentez la Métropole en composant vous aussi votre équipe (7 joueurs + 3 remplaçants) avant le 19 juin 2017 (équipe mixte possible). Informations et inscriptions au 06 59 20 66 65.

PÉTANQUE

Lyon Sport Métropole vous donne également rendez-vous les 9, 10 et 11 juin 2017 au Parc de Parilly (boulevard Émile Bollaert - 69500 Bron) pour la première édition de l'International de Pétanque de Lyon Métropole. Les festivités commenceront dans la soirée du vendredi et marqueront le début de ce week-end d'été convivial dans une ambiance de pré-vacances.



CGT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole

CGT Métropole : 04 69 64 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 69 64 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT Territoires : 04 69 64 56 53 - cgtcg@grandlyon.com

CGT STEPICI : Bourse du travail (salle 21) place Guichard 69003 Lyon - 04 69 64 56 54 - cgtstepici@yahoo.fr



Suite aux échanges que nous avons eu avec vous lors de nos passages dans les services, les élus CFDT du Comité des Œuvres Sociales (COS) ont constaté que certains agents n'avaient pas reçu leur chèque CADHOC de 50 Euros en janvier 2017. Tous les agents titulaires ou contractuels pouvaient en bénéficier, seul 6 mois de présence en 2016 étaient nécessaires pour ouvrir ce droit. Les élus COS ont fait remonter les oublis dus à des listes incomplètes des SRH. Des commandes complémentaires ont été réalisées par le COS. Un site internet est en projet de construction pour 2017 afin que tous les agents soient informés des activités du COS. Les élus CFDT militent pour la mise en place de ce site qui permettra à tous les personnels de prendre connaissance des différentes prestations du Comité social. Vos élus participeront activement aux groupes de travail qui vont se mettre en place prochainement. L'AG du COS, qui réunit les collectivités adhérentes, aura lieu le 29/06/2017, vos élus seront présents. Vous pouvez avant cette date leur faire parvenir vos remarques et observations. N'hésitez pas à contacter vos élus CFDT : Dolorès FRETARD, Agnès CALLANDRAS, Didier HERBAUT, Corinne GRANADOS par mail, cfdt@grandlyon.com ou au 04 69 64 56 51.

CFDT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 51 - cfdtmetropoledeleyon.com - www.facebook.com/cfdtmetropoledeleyon



Les agents des collèges : les grands oubliés de la Métropole

Ballotés de l'État vers le département du Rhône et, depuis 2015, à la Métropole de Lyon, le sort des agents des 77 collèges métropolitains est peu connu. Et pourtant, c'est par leur engagement quotidien que le service public de l'enseignement fonctionne. Peu considérés par la collectivité, subissant des réorganisations à répétition, des privatisations rampantes, pour les restaurants scolaires et demain le nettoyage des collèges, nos collègues sont en souffrance. Coincés entre autorité fonctionnelle des principaux et des gestionnaires de collèges et hiérarchique des MDM et des services centraux de la Métropole, ils ne sont ni écoutés, ni ne comprennent les lourdeurs de notre fonctionnement. Par des réunions régulières dans chaque collège, l'UNSA écoute, relaie et défend les agents. Depuis 2015, l'UNSA se rend auprès des personnels, pour que chacun et chacune se sente moins esseulé(e) et plus écouté(e). Rejoignez-nous !

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 46 - unsa@grandlyon.com



Mutuelles : couac sur la santé !

Suite à la réunion du 24 janvier dernier, le Président a mis à l'étude la possibilité d'augmenter la participation employeur sur les contrats santé et prévoyance. Le 27 mars, une réunion avec les Organisations Syndicales était organisée pour présenter l'état des lieux, nous exprimer sur les attentes du personnel et proposer le planning de mise en œuvre de la revalorisation de la protection complémentaire. Il en résulte : Volet prévoyance : passage en Comité Technique en mai, délibération du Conseil de Métropole en juin et augmentation de la participation employeur début juillet... sans aucune rétroactivité bien évidemment ! Son montant ? Nous maintenons et réitérons notre demande de + 5 € nets pour tous. Volet santé : à notre grande surprise, nous apprenons qu'il n'en est plus question pour cette année ! Une réflexion sur ce volet devrait être engagée entre septembre et décembre 2017 pour une application en 2018. Espérons que les caisses de la Métropole ne seront pas vides d'ici-là ! À suivre...

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud,
59 boulevard Vivier Merle Lyon 3^e

CFE-CGC Métropole de Lyon - 3 rue des Cuirassiers
69003 Lyon - 04 69 64 56 45 - cgc@grandlyon.com
cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr



Le rapport « l'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent »

du Conseil Économique, Social et Environnemental (Cese) présente plusieurs pistes pour l'évolution de notre modèle français. La CFTC défend certaines propositions, convaincue par le rôle essentiel des services publics dans le bon fonctionnement de notre société. Cependant la CFTC souhaite lancer une réflexion sur l'évolution de l'emploi avec :

le passage d'une logique de corps/cadres d'emplois à une logique métier, la modernisation des systèmes de rémunération et de retraites, la nécessité de repenser les conditions et la durée du travail, l'instauration des concours de recrutement communs aux trois fonctions publiques, le déploiement d'une DRH centrale dotée de moyens humains importants et de prérogatives fortes et la promotion du compte personnel d'activité. Ces mesures sont indispensables pour permettre une réelle mobilité, la capacité de se former et d'arriver à une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.

Local : Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle

FNACT-CFTC - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 49 - cftc@grandlyon.com



FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 48 - fo@grandlyon.com



Le don de congés

Connaissez-vous le don de congés ? Chaque agent peut prétendre à des congés annuels soit 5 fois la durée hebdomadaire de travail sur une base de 35 h complétés par des RTT de 22 jours maximum pour 38 h 45. Si vous souhaitez faire un don de congés à un collègue, sachez qu'en dehors d'un décret de mai 2015 qui stipule que vous pouvez faire un don de congé uniquement à un parent d'un enfant de moins de 20 ans ayant besoin d'une présence continue du fait d'une grave maladie, vous n'avez pas d'autre alternative. A la métropole de Lyon, il existe un formulaire prévu pour ces dons, mais si aucun bénéficiaire n'est désigné, il n'est pas possible de déposer de jours. La FA demande, suite à quelques interrogations de nos collègues, l'ouverture d'un compte « DON DE CONGES ».

Celui-ci pourrait être en gestion « ponctuelle » dédiée aux situations qui pourraient se présenter.

FA-FPT - GEMELLYON SUD - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
(à 100 m de l'adresse actuelle)
04 69 64 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Vous pouvez nous rencontrer à notre local :

Immeuble Gémellyon Sud, 59 boulevard Vivier Merle
Lyon 3^{ème}. Permanence les mercredis.
SUD - 04 69 64 56 57 - sud@grandlyon.com



Notre collectivité aurait elle des problèmes de transit ?

Après une année 2016 où notre administration avait la diarrhée des réunions . Force est de constater que pour 2017 la constipation guette !!! C'est le cas de le dire rien ne sort des réunions après avoir changé l'emballage « Réunion de négociations, réunion de dialogue social, groupe de travail, réunion technique » C'est L'austérité qui prévaut encore une fois. Mais jusqu'à quand ?

Retrouvez-nous sur : www.snuter-fsu.fr

FSU - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Le joli mois de mai...

Bientôt 50 ans que nos vaillants aïeux ont arpenté les pavés. Tout ça pour ça ! Les services publics et le statut de la fonction publique plus menacés que jamais, par des coupes sombres dans les effectifs, avec toujours plus, pour ceux qui ont déjà beaucoup. Une volonté de discréditer les partenaires sociaux, par absence de dialogue réel, de solidarité et de partage des résultats des efforts collectifs consentis depuis la création de la Métropole de Lyon. Que de désillusions pour les collègues de l'ex département et de l'ex CU ! Face à des perspectives de plus en plus sombres, ne nous replions pas. OSONS dire non et préparons-nous au combat. Collectivement et par toutes initiatives. Rejoignez l'UNICAT.

UNICAT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 07 63 07 87 32 ou
04 69 64 56 56 - unicatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

3500 VISITEURS AUX PREMIÈRES RENCONTRES DU CARRÉ DE SOIE

Grand succès, le 8 avril dernier pour cet événement co-construit entre la métropole, les villes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne mais aussi et surtout 60 partenaires locaux (conseils de quartier, habitants, associations...).



LE 3 AVRIL, PARVIS DE L'HÔTEL DE LA MÉTROPOLE

Le bus info santé informe sur les risques liés à l'ambroisie.



LE 6 AVRIL, SALLE DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Salle comble pour la présentation du projet de la gare de La Part-Dieu



LES 4 ET 5 AVRIL, AU SIDO

Salon de l'intelligence des objets, le stand de la Métropole de Lyon, animé par Lyon French Tech.

LE 31 MARS, « MURDER PARTY »* AU MUSÉE GALLO-ROMAIN

De nombreux agents de la Métropole ont mené l'enquête organisée à l'occasion du Quai du Polar.

*soirée meurtre et mystère